



Édition spéciale sur les prévisions budgétaires 2011 de la Municipalité

**Présentation
du
budget
2011**

par
Pierre St-Germain, maire



Municipalité de Saint-Ubalde

11 février 2011

ORIENTATIONS GÉNÉRALES POUR 2011

LES ROUTES (village, rangs et lacs)

En 2010, nous avons créé une taxe d'investissement à la voirie de 0,07\$, ce qui nous a permis d'accentuer la restructuration de notre réseau routier parce que celui-ci est passablement dégradé dû au fait que la dernière mise à niveau sur la plupart de nos chemins remonte à trente ans. Cette désuétude nous oblige souvent à refaire la structure même du chemin. Donc vous comprendrez que 2011 sera tout aussi ambitieuse car notre objectif est que, d'ici 5 ans, la grande partie de notre réseau routier soit remis à niveau.

- **Au village** nous espérons :
 - refaire entièrement la rue Chavigny (aqueduc, fond de chemin & asphalte)
 - asphalter la rue Saint-Philippe
 - asphalter la rue de l'Aréna
 - finaliser l'asphaltage de la rue des Érables.
- **Au lacs Blanc** : refaire la structure de la route du Lac Blanc à partir de la station Telus jusqu'au banc de sable, tout en corrigeant la courbe.
- **Au Lac Perrault** : refaire une partie de la route et déplacer la ligne d'Hydro. Nous aurons aussi un projet pilote avec la Régie Régionale des déchets pour installer des Molok (containers) à l'entrée du lac.
- **Dans les rangs** : en plus des travaux de nivelage habituels nous envisageons de :
 - faire les fossés au rang Sainte-Anne Sud
 - rechargement d'une partie du rang C en MG20
 - rechargement d'une partie du rang Saint-Alphonse.

Cette décision a été renforcée par une étude commandée à M Jean Louis Loranger, ancien sous-ministre du MTQ et aujourd'hui V.P. transport chez Dessau. Cette étude, au coût de 3 250 \$, nous indique que la mise à niveau des chemins de Saint-Ubalde pourrait coûter jusqu'à 10 000 000 \$ si elle n'est pas accélérée. M. Loranger, dans le cadre de cette étude, nous a aussi servi d'intermédiaire auprès du MTQ pour la négociation de la correction de la route de Saint-Adelphe endommagée suite à la réfection par le MTQ de la route 352 de Saint-Adelphe. Cette réfection devrait se faire en 2011.

ENTRETIEN ET IMMOBILISATION DE NOS BÂTIMENTS

Le Centre des loisirs

En 2010, nous avons vendu le centre ABC et nous avons réinvesti cette somme dans la mise à niveau de l'aréna. Mais cette vente un peu précipitée, a eu des conséquences sur la disponibilité des locaux pour les différents services de loisirs. En 2011, en accord avec le comité des loisirs nous envisageons un agrandissement à l'Aréna permettant une relocalisation adéquate.

Hôtel de ville

Cet édifice centenaire est quelque peu mal en point...Une vingtaine de chaudières logent dans l'entre toit pour récupérer l'eau que la toiture laisse passer. Nous avons effectué cet automne un test de peinture de type caoutchouc afin de voir si on pourrait étancher celle-ci et remettre à plus tard sa réfection complète. Si cette solution s'avérait un échec, il faudrait alors penser à une réfection complète de la couverture de tôle. Nous devons aussi commencer la réfection des ouvertures (portes et fenêtres) soit les peindre ou les changer selon leur état.

Garage municipal

Le garage municipal est un vieux garage acquis il y a de nombreuses années. Il est très mal isolé et laisse lui aussi à l'occasion passer l'eau de pluie. Nous envisageons de reconstruire sur la fondation actuelle un nouveau garage et d'y inclure une rallonge pour le bureau et entrepôt de pièces.

Gestion du surplus

1 000 000 \$ de surplus en caisse qui ne rapporte presque rien et beaucoup de travaux de réfection à faire sur nos bâtiments municipaux. Conséquemment, nous diminuerons le surplus accumulé afin d'investir là où il est nécessaire de le faire à court terme afin d'empêcher une trop grande augmentation du taux général de taxation. Nous envisageons donc de ramener le surplus d'ici 3 ans à \pm 400 000 \$ La grande partie de ces sommes sera investie dans les immeubles.

Évolution de la dette générale

La plus grande partie de la dette générale se retrouve dans des règlements d'emprunt concernant la réfection de chemins. Depuis 2010, le conseil entend bien assurer que durant le mandat actuel les routes de Saint-Ubalde soient entretenues à même le budget annuel. La dette générale sera donc extrêmement diminuée d'ici 5 ans au rythme des remboursements actuels, soit plus ou moins 145 000 \$

Le camion de pompier

Suite à cette réflexion sur la dette, plutôt que d'aller en règlement d'emprunt pour financer le solde à payer du camion de pompier, il sera financé à même notre fond de roulement sur 5 ans (185 000 \$); il nous en coûtera donc \pm 0,027¢. sur le compte de taxes. Ainsi, nous n'aurons aucun intérêt pour le financement et sur les 5 prochaines années la dette sera entièrement remboursée et le camion de pompier payé à 100%.

Évolution de la dette aqueduc et égout

Nous pouvons nous compter chanceux d'avoir eu de la part du Ministre Laurent Lessard, une oreille attentive et en M. Michel Matte, un député présent et attentif, pour l'obtention de la subvention afin de permettre la réfection de la conduite d'amenée, car à l'arrivée du nouveau conseil en décembre dernier, aucune demande de projet n'était active au programme PRECO.

Toutefois, je dois vous dire que ce n'est qu'un commencement, car voici la liste des choses à faire à court terme sur l'ensemble du réseau pour le rendre selon les normes et desservir adéquatement nos citoyens et entreprises :

1. Poser une nouvelle conduite de 6 pouces avec bornes fontaines du 361 Route 363 Sud au 209 Route 363 Sud (ajout de 17 connections)
2. Construire un nouveau bâtiment pour la station de pompage de l'eau potable
3. Creuser un deuxième puits afin d'avoir un pompage en alternance afin d'éviter les interruptions lorsque les équipements brisent
4. Réfection du silo ou relocalisation à la station de pompage
5. Poser une nouvelle conduite de 8 pouces sur le boulevard Chabot.

Bien entendu, nous espérons avoir de l'aide gouvernementale pour ces travaux. C'est pourquoi nous avons déjà mandaté la firme Dessau pour déposer une demande concernant les items 2, 3 & 4 au ministère. Toutefois, dès le printemps, nous entreprendrons des travaux à l'item 1 et profiterons de la taxe fédérale d'accise pour financer en grande partie ces travaux.

Tous ces travaux à venir ne pourront être effectués sans règlements d'emprunt. Le service d'aqueduc et d'égout est le plus important de la municipalité après les routes. Il concerne directement 350 citoyens; toutefois, il ne possède pas de comité et comme il est ce que l'on appelle «un service de secteur» j'entends donc former en 2011 un comité consultatif de l'aqueduc et égout formé d'un conseiller, de 4 citoyens recevant le service et du directeur de la voirie afin d'informer dorénavant le conseil en ce qui a trait aux choses à faire.

L'importance du bon taux de taxation

Pour une meilleure compréhension de l'importance du taux de taxation, il faut aussi regarder le passé.

- de 1991 à 1999 la moyenne du taux de taxe fut de 1.192 \$/100 \$ d'évaluation
- de 2000 à 2010 de 1.284 \$/100 \$ d'évaluation
- en 2010 de 0.965 \$/100 \$ d'évaluation

En 2010, Saint-Ubalde a le 2^e taux de taxes le plus faible de Portneuf après Deschambault et est le seul village de l'Ouest qui n'est pas classé dévitalisé. Bien que l'on puisse s'enorgueillir de cette situation, ne pas taxer assez risque de nous entraîner vers un endettement, qui à la prochaine montée des taux d'intérêts pourrait nous ramener aux situations budgétaires difficiles vécues dans les années '80 où les taux d'intérêts ont atteint 20% réduisant ainsi notre marge de manoeuvre.

En conclusion, il nous apparaît essentiel de bien sensibiliser chaque citoyen à l'importance d'un taux de taxation qui permette de payer comptant les travaux d'infrastructure existants, afin que nos investissements soient soutenus au meilleur de leur valeur et que Saint-Ubalde fête encore dans 25 ans sa *prospérité*...avec de jeunes familles qui y trouvent *travail et loisir*... trois éléments essentiels aujourd'hui à la survie de notre beau village.

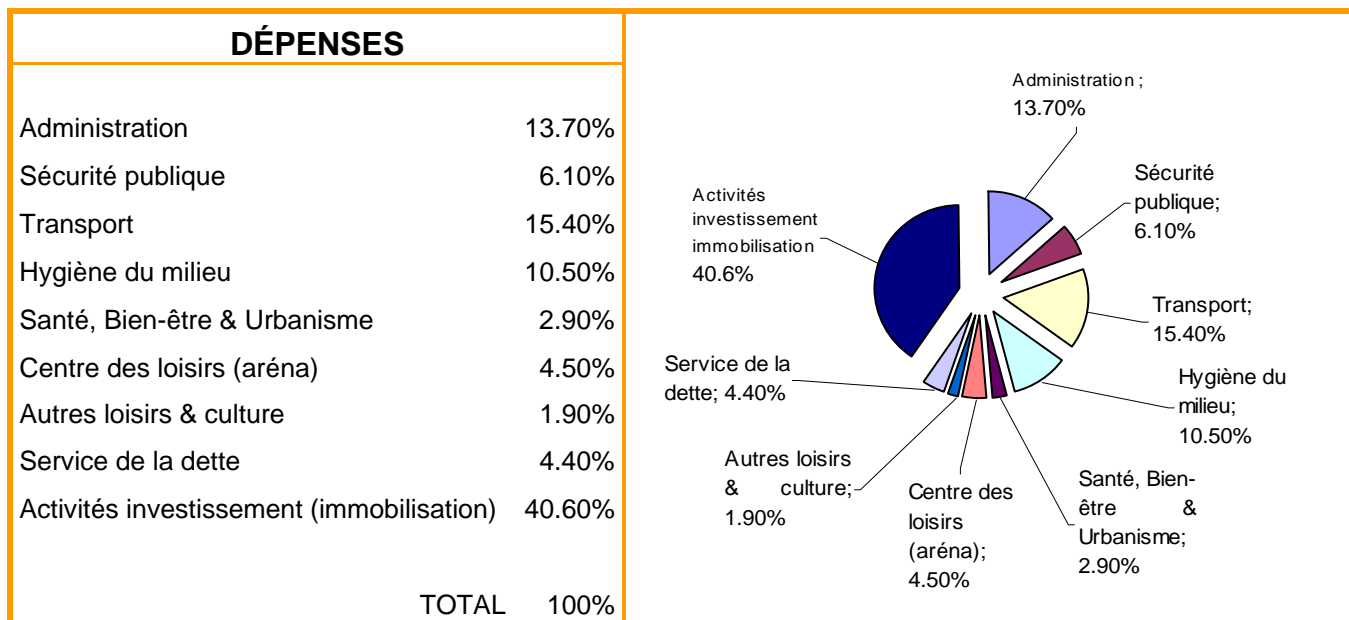
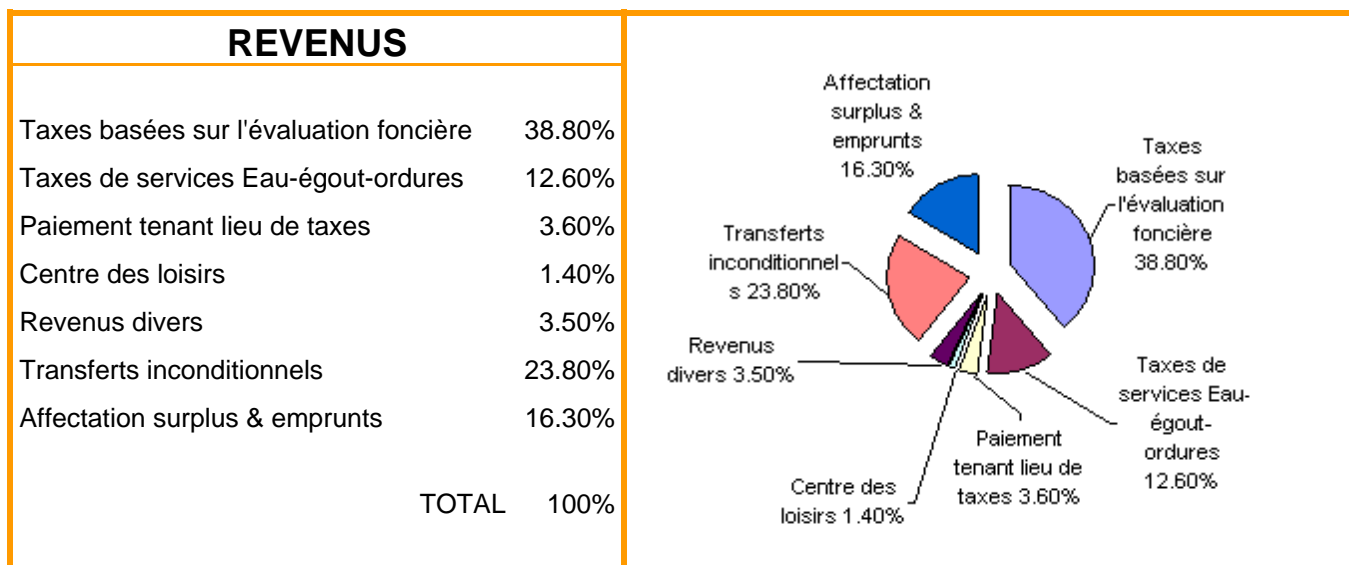


Pierre Saint-Germain
Maire

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2011

<u>REVENUS</u>	<u>DÉPENSES</u>
<u>Revenus de sources locales</u>	
Taxes générales à l'évaluation	1 180 764 \$
Taxes générales police	116 464 \$
Taxes spéciales environnementales	31 148 \$
Eau	105 205 \$
Égout	97 639 \$
Enlèvement des ordures	190 592 \$
Taxes de secteur aqueduc	11 781 \$
Taxes de secteur fosses septiques	13 900 \$
Vidange fosses septiques	43 839 \$
Taxe d'investissement voirie	<u>100 348 \$</u>
TOTAL	1 891 680 \$
<u>Paiement tenant lieu de taxes</u>	
Gouvernement fédéral	637 \$
Gouvernement provincial	<u>132 835 \$</u>
TOTAL	133 472 \$
<u>AUTRES SERVICES RENDUS</u>	
<u>Loisirs & Culture</u>	
Centre des loisirs	<u>54 080 \$</u>
TOTAL	54 080 \$
<u>AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES</u>	
Revenus divers	132 870 \$
<u>TRANSFERTS INCONDITIONNELS</u>	
Diversification revenus & TVQ	81 600 \$
Subventions	<u>795 769 \$</u>
TOTAL	877 369 \$
Affectation surplus & autres	590 000 \$
GRAND TOTAL DES REVENUS :	<u>3 679 471 \$</u>
<u>Dépenses de fonctionnement</u>	
Administration générale	504 999 \$
Sécurité publique	225 927 \$
Transport routier	567 475 \$
Hygiène du milieu	384 919 \$
Santé & Bien Être	6 887 \$
Urbanisme & mise en valeur territoire	<u>100 202 \$</u>
TOTAL	1 790 409 \$
<u>Loisirs & culture</u>	
Centre des loisirs	163 845 \$
Salle paroissiale	15 705 \$
Bibliothèque	10 325 \$
Parcs municipaux	32 993 \$
Autres	<u>9 886 \$</u>
TOTAL	232 754 \$
Frais de financement	55 918 \$
TOTAL Dépenses fonctionnement	2 079 081 \$
<u>AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES</u>	
Remboursement en capital	107 390 \$
<u>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</u>	
	1 493 000 \$
GRAND TOTAL DES DÉPENSES & AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	<u>3 679 471 \$</u>

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2011
RÉPARTITION EN % PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS



Évolution du surplus libre

Année	fin 2009	fin 2010	fin 2011	fin 2012	fin 2013
Surplus libre	906 563.76 \$	881 563.76 \$	481 563.76 \$	431 563.76 \$	396 563.76 \$
Immobilisation camion de pompier			150 000 \$		
Immobilisation bâtiment administration			50 000 \$	50 000 \$	
Immobilisation bâtiments loisirs		210 000 \$	100 000 \$		
Immobilisation à la voirie			100 000 \$		35 000 \$

N.B. : La vente du centre ABC a permis un ajout de 185 000\$ au surplus libre au cours de l'année 2010

TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE BASÉ SUR L'ÉVALUATION

MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE

TAXE FONCIÈRE SAINT-UBALDE	2010	2011
Taux de la taxe foncière basé sur l'évaluation	0.965 \$ / 100\$ d'évaluation	1,055 \$/ 100\$ d'évaluation
Évaluation moyenne / Maison unifamiliale	99 500 \$	98 700 \$
Évaluation totale imposable	135 001 300 \$	135 424 200 \$

MUNICIPALITÉ	TAUX DE TAXES PAR 100\$ D'ÉVALUATION
Notre-Dame-de Montauban	1,59 \$
Saint-Adelphe	1,23 \$
Saint-Casimir	1,17 \$
Saint-Marc-des-Carières	1,14 \$
Saint-Gilbert	1,08 \$
Saint-Thuribe	1,00 \$
Saint-Ubalde	1,055 \$
Rivière-à-Pierre	1,04 \$

TAUX DE TAXE FONCIÈRE BASÉ SUR L'ÉVALUATION

TABLEAU COMPARATIF AVEC D'AUTRES MUNICIPALITÉS

ÉVOLUTION DE LA TAXE FONCIÈRE

versus

LE BUDGET GLOBAL

de la

MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE

de 1991 à 2011

ANNÉE	TAXE FONCIÈRE (¢)	BUDGET GLOBAL (\$)
1991	1.357	1 129 850
1992	1.029	1 164 850
1993	1.14	1 416 625
1994	1.18	1 429 659
1995	1.18	1 453 775
1996	1.185	1 470 127
1997	1.2	1 477 328
1998	1.2	1 547 722
1999	1.26	1 614 567
2000	1.274	1 644 944
2001	1.264	1 634 212
2002	1.32	1 726 780
2003	1.35	1 750 496
2004	1.32	1 831 359
2005	1.32	1 596 523
2006	1.39	1 790 950
2007	1.175	1 827 902
2008	1.20	1 960 029
2009	1.23	2 024 436
2010	0.965	2 298 011
2011	1.055	3 679 471 *
Moyenne de la taxe foncière sur 20 ans :		1.2797 ¢

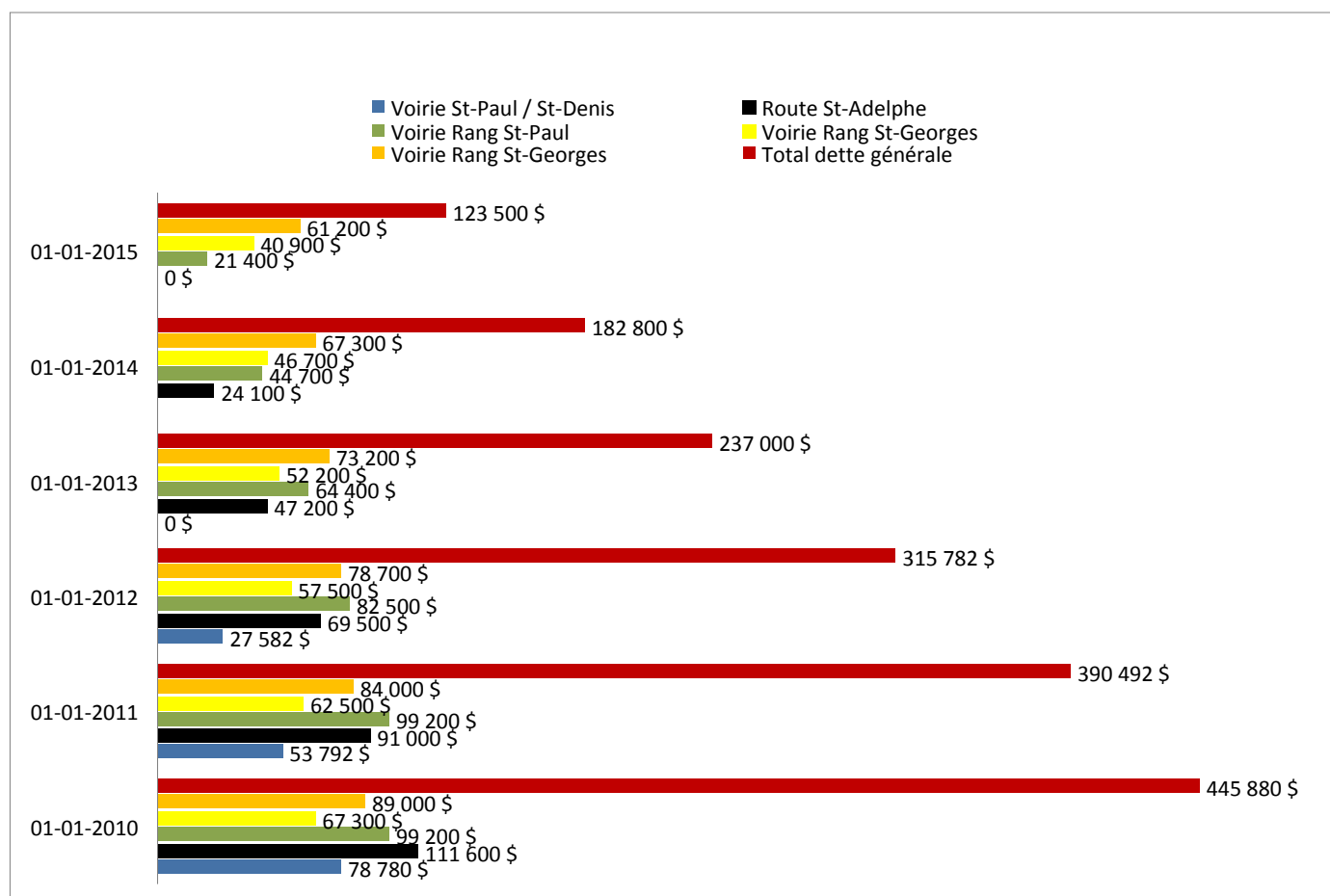
* Ce montant de 3 679 471 \$ en 2011, inclut un projet d'investissement estimé à 1 000 000 \$ pour des travaux d'aqueduc financés par trois sources, autres que la taxe foncière, soit :

Taxe d'accise (650 000 \$)
Emprunt (260 000 \$)
Surplus réservé (90 000 \$)

INFORMATIONS SUR LES TAXES DE SERVICES

TAXES DE SERVICES	2010	2011
Aqueduc	147 \$ par usager	221 \$ par usager
Égout	245 \$ par usager	251 \$ par usager
Taxe spéciale Aqueduc (Règl. 141)	32,31 \$ par usager	31,33 \$ par usager
Collecte-enfouissement Ordures	90 \$ / rés. saisonnière	109 \$ / rés. saisonnière
Collecte-enfouissement Ordures	146 \$/ rés. permanente	172 \$/ rés. permanente
Collecte-enfouissement Ordures (-5.5 tonnes)	400 \$/ commerce	500 \$/ commerce
Collecte-enfouissement Ordures (+5.5 tonnes)	73,71 \$/tonne/commerce	97,13 \$ /tonne/commerce
Collecte-enfouissement Ordures	200 \$/ petit commerce	250 \$/ petit commerce
Fosse septique (vidangée aux 4 ans)	31,25 \$ / rés. saisonnière	39,81 \$/ rés. saisonnière
Fosse septique (vidangée aux 2 ans)	62,50 \$ / rés. permanente	79,63 \$/ rés. permanente
Fosse septique (vidangée aux 2 ans)	62,50 \$ / commerce	79,63 \$/ commerce
Fosse de rétention (vidangée à chaque année)	125 \$	157,94\$

Prévision de la diminution de la dette générale 2010-2015



NOTES : 1. Novembre 2011 : refinancement 62 500\$
 2. Février 2013 : refinancement 73200 \$